

Ces Suisses qui ont créé la France. Partie 19, Ce que les "Trois glorieuses" doivent aux Suisses

Autor(en): **Czouz-Tornare, Alain-Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Suisse magazine = Swiss magazine**

Band (Jahr): - **(2008)**

Heft 227-228

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-849607>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ce que les « Trois glorieuses » doivent aux Suisses

Après avoir servi Napoléon et Louis XVIII, les Suisses vont soutenir activement Charles X et contribuer à le maintenir jusqu'en 1830 sur son trône. Les Suisses avaient accompagné Louis XVI dans sa chute le 10 août 1792, à tel point que leur présence avait largement contribué à exacerber les passions. Il en alla de même 38 ans plus tard, quand Charles X eut la malencontreuse idée d'imiter son frère.

Les quatre sergents de La Rochelle tombent sur un Suisse qui modifie le cours de l'histoire

Peu de gens savent que des Suisses ont fait accidentellement échouer la célèbre conspiration des quatre sergents de La Rochelle. J. Lucas-Dubreton explique que « *Les Suisses étaient la bête noire de l'armée ; ils personnifiaient l'Ancien Régime, le soutien du trône et de l'autel, la servitude aveugle, la fidélité absolue aux Bourbons, c'est-à-dire au despotisme. On les détestait par tradition, et lorsqu'un ancien troupière de l'Empire se trouvait en face d'un de ces étrangers, il était rare qu'ils n'en vinssent pas aux mains* »¹. Le 45^e régiment en route pour La Rochelle devait passer par Orléans, où quelques hommes du 2^e bataillon se prirent de querelle avec des soldats du 7^e régiment suisse qui y tenait garnison. Le commandant français, le marquis de Toustain s'empessa de menacer des peines des plus sévères tout sous-officier ou soldat qui aurait une rixe avec les Suisses qui étaient les *chouchous* du roi. Un sous-officier qui s'en prendrait à un Suisse, même pour une bonne raison, risquait ni plus ni moins un mois de prison et d'être cassé de son grade ; quant au simple soldat qui ferait de même, il tâterait des compagnies disciplinaires. Rien que ça ! Or précisément, à Orléans en janvier 1822, une altercation opposa le sergent-major Jean-François Bories, de l'Aveyron, qui avait été blessé à Waterloo, à deux sous-officiers du 7^e régiment suisse qui firent tout pour le provoquer. Blessé et arrêté par les Suisses qui l'enferme au corps de garde, Bories

mis aux arrêts sera finalement mis en cause à son arrivée à La Rochelle. Le Français est puni par le colonel de Toustain, commandant du 45^e régiment, ce qui prive la conspiration de son chef censé marcher sur Saumur avec ce régiment. Les conspirateurs sont dès lors pris dans un engrenage dont ils ne sortiront pas vivants. Le 21 septembre 1822, les quatre sergents membres de la société secrète de la Charbonnerie, Bories, Goubin, Pommier et Raoulx sont guillotonnés à Paris, en place de Grève. Montant le dernier à l'échafaud, après ses compagnons d'infortune qui ont crié « *Vive la liberté !* », Boriès s'adressera à la foule : « *Rappelez-vous, dit-il, que c'est le sang de vos fils qu'on fait couler aujourd'hui* ». Pour un temps est stoppé net l'effort des libéraux pour faire élire une Assemblée constituante destinée à restaurer la souveraineté populaire. Mais la mort courageuse de ces quatre jeunes gens, sympathiques au peuple, émeut considérablement l'opinion publique, scandalisée par un jugement si excessif frappant de simples militants. Leur histoire dramatique s'inscrit dans le grand mouvement de retour au libéralisme que souhaitaient les Français et dont la Révolution de 1830 a été l'aboutissement. Sur la place de Grève se trouvait un lycée bouleversé par ce qu'il avait vu et qui jura de consacrer sa vie à venger Boriès et ses compagnons. Il s'appela Auguste Blanqui. Cette exécution provoqua l'émoi de l'opinion publique, choquée par la sévérité des juges. Les journaux libéraux et les jeunes artistes romantiques fascinés par leur esprit de sacrifice dénoncent le sort fait à de sim-

ples militants devenus des martyrs. Les lithographies sans nombre vont nourrir la légende des quatre sergents de La Rochelle jusqu'à la révolution de 1830, durant laquelle les inévitables Suisses vont à nouveau se retrouver aux premières loges. À La Rochelle même, la tour de la Lanterne a pour surnom la tour des Quatre Sergents. Les traces de leur passage dans la tour de La Rochelle sont encore visibles et leur geôle donna lieu à de véritables *pèlerinages*. Il existe une importante iconographie à leur sujet et de nombreuses chansons dites populaires leur ont été consacrées.



Tour des quatre sergents

La place des Suisses lors de la chute de Charles X

Une fois de plus, les Suisses vont être partie prenante dans l'une de ces journées qui firent la France. En 1830, pour garder Charles X, l'on comptait essentiellement sur la garde, dont on avait pris soin cependant d'éloigner à Orléans le

¹ J. Lucas-Dubreton, *Les quatre sergents de La Rochelle*, librairie de Paris, Firmin Didot, 1929, chapitre III, p. 36, 40.

8^e régiment de la Garde royale, 2^e suisse, commandé depuis 1823 par le colonel Urs-Joseph-Augustin de Besenval de Brunnstatt (1777-1831), pour ne pas froisser encore plus la population parisienne. Le 7^e régiment, 1^{er} suisse, commandé par le colonel baron de Salis-Zizers veillait au salut des institutions, à proximité du monarque à Rueil et à Paris. Il comptait alors 89 officiers et 2077 sous-officiers et soldats. Les bataillons de Muralt et A'Bundy étaient casernés à la rue de Babylone dans la caserne construite vers 1780 pour les gardes françaises, et celui de Kattmann dans la caserne des Gardes suisses à Rueil. Quant aux régiments suisses de ligne, ils se trouvaient alors à Grenoble, Dijon, Montpellier et Ajaccio.

Le 26 juillet 1830, Charles X suspend la liberté de la presse, dissout la Chambre des députés, en limite le nombre et modifie à son plus grand profit le système électoral². À n'en point douter, le fait que Charles X ait été persuadé qu'il pouvait compter sur la fidélité indéfectible de ses Suisses l'a encouragé dans son intransigeance. En s'appuyant sur ces étrangers à sa cause, il a, comme son frère, précipité sa propre perte. Il a surtout surestimé la capacité et la volonté des Suisses à impressionner et à contenir le bon peuple. Il s'est illusionné comme son frère en 1792 sur les capacités de la garnison de Paris qui, travaillée par la propagande, n'était pas sûre.

Les premières barricades se dressent le 27 juillet et dès le lendemain l'armée régulière fait défection. La Garde royale se retrouve bientôt isolée face à l'insurrection et va défendre une dernière fois les Tuileries. « Le 28, dès l'aube des attroupements se forment, décidés à la lutte à outrance. Le roi Charles X hésite, le maréchal Marmont donne des ordres contradictoires ; les troupes manquent de vivres et de munitions, l'imprévoyance est complète. Situation étrangement semblable à celle du 10 août 1792. Les chefs de l'insurrection s'installent à l'Hôtel de Ville et hissent le drapeau tricolore. Toutes les cloches sonnent le tocsin. Les Suisses sont alarmés entre 9 et 10 heures et se dirigent, musique en tête et drapeaux déployés, vers le Carrousel où ils attendent les ordres. Déjà la fusillade fait rage sur la rive droite, de la Bastille à la Madeleine. À midi, le colonel de Salis envoie le bataillon A'Bundy dégager la

brigade Talon, à la place de Grève. Il perd 34 tués et 51 blessés. Les Tessinois du capitaine Chicherio très éprouvés, se font remarquer par leur courage et leur discipline. Le capitaine Gallati, de Glaris, est tué. Vers 3 heures, la brigade Quinsonnas, cernée par les insurgés au Marché des Innocents, demande du renfort. Le bataillon Kattmann, en réserve au quai de l'École, accourt par la rue de la Monnaie, conduit par le lieutenant-colonel de Maillardoz »³. Les deux bataillons français sont dégagés au prix de lourdes pertes, le bataillon suisse perd 97 hommes, tués et blessés. Pendant ce temps, le reste du régiment de Salis reste concentré au Carrousel. « Tout le premier rang de chaque compagnie de grenadiers est chevronné, médaillé de la fidélité helvétique. Moustaches grises, anciennes cicatrices des guerres de Napoléon, sous le haut bonnet à poils qui les grandit encore, leurs traits durcis paraissent sculptés dans le bronze, ce sont les vieux de la vieille armée »⁴.

Les Suisses et la Révolution de 1830 : la prise de la caserne Babylone le 29 juillet

Les régiments français passent à l'insurrection les uns après les autres. Les 140 Suisses de la caserne Babylone commandés par le major Dufay de Lavallaz, de Monthey, sont attaqués au matin par des insurgés conduits par des polytechniciens, soutenus par le 5^e ligne et les cuirassiers de la caserne des Célestins. L'attaque des insurgés fut aussi vive que la résistance obstinée. Ils ne battirent en retraite que devant l'incendie des bâtiments par les pompiers et en assez bon ordre pour se replier sur le boulevard extérieur. En se défendant avec héroïsme mais en pure perte, les Suisses offrent aux Français un beau fait d'armes qui frappe les imaginaires⁵. Pour l'anecdote, rappelons que la rue Vaneau, qui est née en 1850 de la réunion de trois rues, prit le nom d'un jeune polytechnicien qui fut tué en 1830 lors de l'attaque des insurgés contre la caserne de Babylone où étaient cantonnés les gardes suisses.

En témoin privilégié, Alexandre Dumas en personne a relaté dans ses mémoires la prise de la caserne Babylone de façon surprenante : « Il était dix heures trente-cinq minutes du matin à l'horloge de l'Institut. Le Louvre présentait un aspect



Charles X

formidable. Toutes les fenêtres de la grande galerie des tableaux étaient ouvertes : il y avait deux Suisses, le fusil à la main, à chaque fenêtre. Le balcon de Charles X était défendu par des Suisses qui s'étaient fait un rempart avec des matelas. Enfin, on voyait une double ligne de Suisses derrière les grilles de ces deux jardins qu'on appelle, je crois, l'un le jardin de l'Infante, et l'autre le jardin de la Reine. (...) Il faisait une chaleur insupportable et sans le moindre souffle d'air. La fumée de fusils des Suisses ne s'élevait que lentement. Bientôt tout le Louvre fut enveloppé d'une ceinture de fumée qui déroba les troupes royales à nos yeux d'une façon aussi complète que ces nuages peints qui, s'élevant des sablières, à l'épilogue des drames, dérobent aux yeux des spectateurs l'apothéose que l'on prépare au fond du théâtre. C'étaient des coups de fusil perdus, que ceux dont les balles s'amusaient à aller percer ce rideau. Cependant, de temps en temps, une trouée se faisait, et l'on apercevait à travers l'éclaircie, les brandebourgs blancs, les habits rouges et

² Cf. François Govin, « Un autre 10 août : l'ultime sacrifice du premier régiment suisse de la Garde royale dans la caserne de Babylone, le 29 juillet 1830 » in Colloque *Les nouvelles relations franco-suisses aux XIX^e et XX^e siècles. La Paix perpétuelle se poursuit.* Rueil-Malmaison, 19-20 octobre 2001. Actes du colloque, 2002, Société historique de Rueil-Malmaison, p. 156-168.

³ P. de Vallière, *Honneur et Fidélité*, p. 718.

⁴ P. de Vallière, *Honneur et Fidélité*, p. 719.

⁵ Cf. Elisée Coutau, *Rapport sur les événements de Paris pendant la dernière semaine de juillet 1830, concernant particulièrement la conduite des Suisses dans la caserne de Babylone*, Genève Barbezat 1830.

Ces Suisses qui ont créé la France (XIX)

▶ les plaques dorées des bonnets à poil suisses. C'était le moment que les vrais tireurs attendaient, et il était bien rare, alors, que l'on ne vît pas, au milieu de ces éclaircies, deux ou trois hommes chanceler et disparaître derrière leurs camarades. De notre côté, pendant cette première période du combat, nous eûmes un seul homme tué et deux blessés. (...)

J'entendis de grands cris dans la rue. C'était Charras et sa troupe qui revenaient de la caserne de la rue de Babylone. Il y avait eu là une tuerie effroyable : après une demi-heure de siège, on avait été obligé de mettre le feu à la caserne pour en déloger les Suisses. On portait au bout des baïonnettes les habits rouges des vaincus en signe de victoire. Charras – il doit s'en souvenir encore aujourd'hui, car lui n'est pas de ceux qui ont oublié – Charras avait, au lieu de cocarde, la manche de l'habit d'un Suisse, laquelle, attachée au haut de son chapeau à trois cornes, retombait coquettement sur son épaule. (...)

Le Louvre était particulièrement défendu par deux bataillons de Suisses. Un seul suffisait à sa défense. Le maréchal eut l'idée de remplacer les troupes de la place Vendôme – qui, ainsi que nous venons de le dire, menaçaient de défection – par un des deux bataillons suisses. Il expédia à M. de Salis, qui commandait les deux bataillons, son aide de camp, M. de Guise. M. de Guise avait ordre de ramener un des deux bataillons. M. de Salis reçut cet ordre et ne vit aucun inconvénient à l'accomplir. Il était d'autant plus de cet avis qu'un seul bataillon suffisait à la défense du Louvre, et qu'un seul, en réalité, le défendait depuis le matin. L'autre se tenait dans la cour l'arme au pied. Alors, M. de Salis eut cette idée, idée toute naturelle d'ailleurs, d'envoyer au duc de Raguse, non pas le bataillon de réserve qui stationnait dans la cour, mais celui qui, placé sur la colonnade du Louvre, au balcon de Charles X et aux fenêtres de la galerie de tableaux, combattait depuis le matin. Il commanda donc au bataillon frais de prendre la place du bataillon fatigué. Seulement, il commit cette méprise : au lieu de commencer par faire monter le bataillon frais, il commença par faire descendre le bataillon fatigué. Cette manœuvre s'exécutait juste au moment du plus grand enthousiasme et du plus grand effort des



Barricades en 1830

assaillants. Ils virent les Suisses se retirer ; ils virent le feu s'éteindre peu à peu, puis cesser tout à fait ; ils crurent que leurs adversaires battaient en retraite, et ils s'élançèrent. Le mouvement fut si impétueux, qu'avant que le second bataillon eût pris la place de celui qui se retirait le peuple était entré dans les guichets et par les grilles, s'était répandu dans les salles abandonnées du rez-de-chaussée, et faisait par les fenêtres feu sur la cour. Il sembla aux Suisses voir apparaître, au milieu de la flamme et de la fumée, le spectre gigantesque et sanglant du 10 août. Inquiets, étonnés, pris à l'improviste, ignorant si leurs camarades se retiraient en retraite, ils reculent, se précipitent les uns sur les autres, ne songeant pas même à répondre au feu qui les décime, s'encombrent à la porte donnant sur la place du Carrousel, s'étouffent, s'écrasent, et débordent de l'autre côté du guichet, en pleine déroute. Le duc de Raguse se jette vainement au milieu d'eux, essayant de les rallier. La plupart n'entendent pas ce qu'on leur dit ; d'ailleurs, la crainte tourne à l'épouvante, la frayeur à la panique. On sait ce que peut l'ange de la peur secouant ses ailes au-dessus de la multitude : les fuyards écartent tout ce qui se trouve devant eux, cuirassiers, lanciers, gendarmes, traversent cette vaste place du Carrousel sans s'arrêter, franchissent la grille des Tuileries, et vont se répandre et s'éparpiller dans le jardin. Pendant ce temps, les assaillants montent au premier étage, enfilent la galerie de tableaux, qu'ils trouvent sans défenseurs, et vont enfoncer à son extrémité la porte qui sert de communication entre le Louvre et les Tuileries. Dès lors, plus de résistance possible : les défenseurs du château fuient comme ils peuvent ; le jardin et les deux

terrasses s'encombrent ; le duc de Raguse se retire un des derniers, et sort du guichet de l'Horloge au moment où Joubert plante le drapeau tricolore au-dessus de sa tête, et où le peuple fait pleuvoir par les fenêtres les papiers du cabinet du roi. À la hauteur du jardin d'Hippomène et d'Atalante, le maréchal trouve une pièce de canon qui se retire. Sur son ordre, la pièce de canon est remise en batterie, et une dernière volée tirée par elle sur les Tuileries, qui ont cessé d'être la demeure des rois pour devenir la conquête du peuple, va, de son boulet, présent posthume de la monarchie, couper en deux une des charmantes petites colonnes cannelées du premier étage. Ce dernier coup de canon, qui ne fit de mal à personne qu'au chef-d'œuvre de Philibert Delorme, sembla tiré pour saluer le drapeau tricolore qui se déployait sur le pavillon de l'Horloge. La révolution de 1830 était faite »⁶.

Bilan humain

Selon le chef de bataillon lucernois Jean-Gaspard Schumacher du 2^e suisse, le 1^{er} suisse perdit durant ces trois jours soixante hommes tués et cent blessés. Un rapport officiel confirme ces chiffres⁷. Quatre Fribourgeois du 7^e régiment de la garde royale ont ainsi été tués ou mortellement blessés dans les combats de juillet : Jean-Jacques Risse, de La Roche, voltigeur dans la compagnie Chicheris († 28 juillet) ; François Robadey, de Romont, fourrier dans la compagnie Eberlé († 28 juillet) ; Pierre Chenux, d'Ecuvillens, voltigeur dans la compagnie de Gaspard Latour († 20 septembre) et Louis Margueron, d'Autigny, voltigeur dans la compagnie Monney († 31 août)⁸.

ALAIN-JACQUES CZOUZ-TORNARE

En partenariat avec les archives de la Ville de Fribourg/CH et le Musée franco-suisse de Rueil-Malmaison.

⁶ Alexandre Dumas, *Mes Mémoires*, 1852-1856, chapitre CL.

⁷ Publié par Albert Maag, *Geschichte der Schweizertruppen*, S. 560-564. Vallière qui reproduit pourtant la liste en annexe X (p. 216-217), parle dans son texte « de 200 à 300 tués et blessés ». Cf. Le régiment des Gardes-Suisses de France, Lausanne/Paris 1912, p. 201.

⁸ Staatsarchiv St Gallen : R 61 a 1 2. Ex garde royale. 7^e régiment d'infanterie. « État nominatif des militaires morts dans les combats des derniers jours de juillet 1830... ».